

Fiche N°1, annexe 1

Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et d'une prise de courant pour l'illumination de Noël, selon le descriptif ci-dessous :

Les mâts seront percés en usine (trou diamètre 20 mm) avant galvanisation et mise en peinture pour l'intégration d'un kit de Noël ou équivalent selon descriptif suivant :

Prise transparente, conforme aux normes CEE. Classe 2, IP65, permettant le raccordement des guirlandes et motifs lumineux de façon simple et discrète. 3 pôles avec contact de terre proéminent (connexion de la terre avant la phase et le neutre lors du raccordement). 250V – 20A. Câble 3G 2.5mm² souple H07 RNF. Température d'utilisation de -40 à +40°C. Clip de verrouillage entre les connecteurs. Vis de fixation en inox. Obturateur imperdable pour protéger le connecteur femelle lorsqu'il n'y a pas de guirlande. Passage du câble au travers du mât protégé par un joint garantissant l'étanchéité. Prise pré câblée avec 6 mètres de câble coté mât et 2 mètres coté guirlande. Un disjoncteur différentiel 10A – 30Ma sera logé dans le coffret contact classe 2.

Le prix comprend les assemblages, les percements de mât, les réglages et le passage des gaines et des câbles.

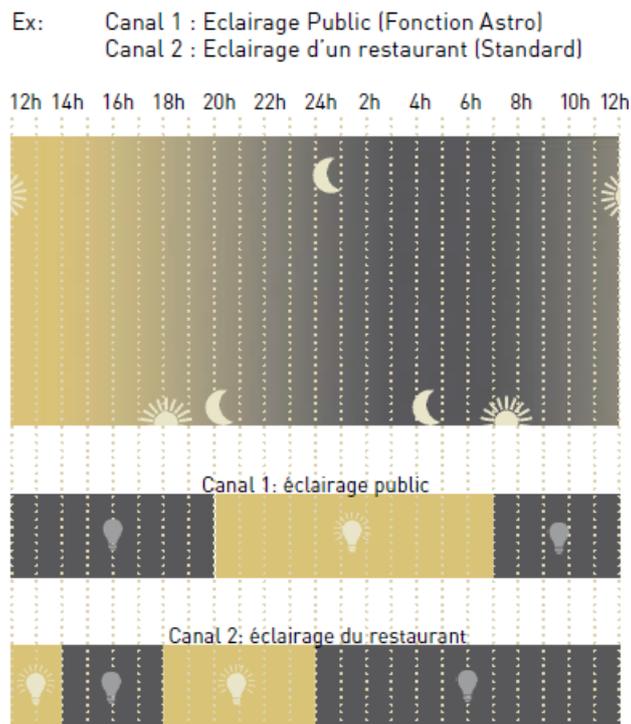


Fiche N°2, annexe 2

Horloge Astronomique :

Descriptif Technique :

- 3 voies
- Programmation hebdomadaire ou annuel
- Logiciel de programmation (programmation par l'intermédiaire du logiciel qui offre la possibilité d'imprimer les résultats d'une simulation de programmation ou d'une programmation définitive par un graphique et/ou fichier Excel)
- clé de programmation (l'accès pour la clé de chargement de programme)
- Changement automatique : heure été / heure hiver
- 6 langues de programmation disponibles
- Synchronisation par le réseau ou par fréquence hertzienne de l'horaire astronomique
 - L'antenne de recalage du temps horaire
- les commandes (ON/OFF/AUTOMATIC) sont manuelles.
- Possibilité de modifier individuellement le programme de chaque sortie, indépendamment l'une de l'autre. (Soit le programme hebdomadaire ou annuel)
- Réglage de la longitude et à la latitude sur le module
- Rétroéclairage de l'écran



Type 3 : annexe 3

Descriptif technique : type 3

Mât :

- Un mât cylindro-conique de 8 m ou équivalent, d'une crosse en acier saillie 1.20 m(support avec la forme ci-contre)
- Hauteur de feu : 8 m
- Thermolaquage RAL gris anthracite
- Prévoir des trous de fixation pour les jardinières

Luminaire :

- Fixation zénithale avec rotule
- Luminaire de type décoratif ou équivalent réflecteur routier, modèle CELSO ou équivalent et module de réduction Réglable en pied de mat, parafoudre en pied de mat, Lanterne défilée, IP 66, Classe II, IK 10

Sources :

Lampe de type 48 LEDs 500 mA 3 000°K, 8 000 lum ou équivalent appareillage électronique, photométrie routière

Caractéristiques photométrique à obtenir sur le voie :

Eclairage Moyen : 12 lux

Inter distance : 35 m

Largeur de voie : 5 m avec deux trottoirs de 1,5 m

Uniformité de l'éclairage : 0.55 sur la voie

→ Fournir une étude photométrique

→ Fournir la durée de vie assignée (en heures) du module LED et le facteur de maintenance du flux lumineux nominal associé (Lx)

→ Fournir le taux de mortalité (Fy) correspondante à la durée de vie assignée du module LED dans le luminaire



Exemple de matériel



Fiche N°4, annexe 4

Descriptif technique : type 5

Mât :

- Candélabre composé d'un mât cylindro-conique 6 m, embase 200 X 200
- Hauteur de feu : 6 m
- Thermo laquage : RAL gris anthracite

Luminaire :

- Luminaire de type décoratif ou équivalent photométrie routier ou équivalent et module de réduction réglable en pied de mat ainsi qu'un parafoudre dans les boîtier IP 44
- Lanterne défilée, IP 66, Classe II, IK 08 et RAL au choix
- Fixation sur une cossette décorative du type ci-contre

Sources :

Lampe de type 32 leds 500 mA , 35 watts, 4500 lumens, photométrie routière, appareillage électronique ; 3000°K.

Caractéristiques photométrique à obtenir sur le voie :

Eclaircement Moyen : 8 lux

Inter distance : 30 m

Largeur de voie : 4 m avec deux trottoirs de 1 m

Uniformité de l'éclairage : 0.55 sur la voie

→ Fournir une étude photométrique

→ Fournir la durée de vie assignée (en heures) du module LED et le facteur de maintenance du flux lumineux nominal associé (Lx)

→ Fournir le taux de mortalité (Fy) correspondante à la durée de vie assignée du module LED dans le luminaire

